



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Suisse SA

Ein Unternehmen der Daimler AG

Schlieren, le 25 février 2015

Nomenclature détaillée *MERCEDES-SWISS-INTEGRAL plus* Pour véhicules neufs dès la première mise en circulation 1^{er} janvier 2015

MERCEDES-SWISS-INTEGRAL plus (MSI plus) comprend:

- Les réparations, y compris les interventions d'usure, durant au maximum 7 ans ou jusqu'à 200 000 kilomètres (selon le premier seuil atteint)
- Les travaux de service, y compris le contrôle du niveau du liquide de frein et de l'eau de refroidissement, durant au maximum 7 ans ou jusqu'à 200 000 kilomètres (selon le premier seuil atteint)



Ces prestations sont valables en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein ainsi que dans l'UE/l'AELE. En Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein, vous avez la possibilité de faire effectuer les réparations en toute simplicité avec votre *MSI plus* Card personnelle. Sont compris toutes les réparations et tous les travaux de service effectués dans les garages Mercedes-Benz autorisés conformément aux instructions du constructeur ainsi que toutes les pièces d'origine Mercedes-Benz nécessaires.

Sous exclusion des prestations suivantes

- Liquides tels que huiles, produit lave-glace, carburants/additifs carburant, TIREFIT ou similaires
- Pneus neufs, usés ou défectueux, frais liés à l'échange de roues et de pneus ainsi que des mesures effectuées sur le mécanisme de commande
- Prestations d'entretien et de maintenance hors des intervalles réguliers
- Frais résultant des dommages dus à des accidents et des dommages carrosserie
- Entretien du véhicule, intérieur, extérieur, entretien laque, nettoyage du moteur
- Réparations dues à l'intervention de tiers ou à des événements extérieurs tels que dommages provoqués par martres ou grêle etc.
- Bris de glace, mise en état de glace et de l'intérieur (housse et revêtement)
- Coûts résultant d'une fatigue excessive du véhicule, telle que sollicitation excessive des freins, de l'embrayage etc.
- Frais provoqués par une utilisation non conforme au mode d'emploi ou par une utilisation sportive
- Méseventures
- Accessoires montés et ajoutés, superstructures, aménagements ainsi que des frais y afférents
- Mise à jour des cartes et autres pour les appareils de navigation
- Frais liés aux modifications des prestations et des types
- Taxes légales, telles que contrôle technique, vignette autoroute, taxe sur les véhicules et assurance
- Voiture de rechange (les prestations de mobilité dans le cadre de Mobilo / MobilityGo n'en sont pas affectées)
- Frais consécutifs aux positions mentionnées ci-avant
- Créances résultant de prestations non réclamées relatives à *MERCEDES-SWISS-INTEGRAL plus*

Mercedes-Benz Suisse SA
After Sales

Mercedes-Benz Suisse SA
Bernstrasse 55
CH-8952 Schlieren
Téléphone +041 (0)44 755 80 00
Telefax +041 (0)44 755 80 80
www.mercedes-benz.ch